

**POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10  
A MONTRAVEL**

**Bulletin d'information : dépassement du seuil d'alerte**



Communiqué du: **6/08/21 à 9h**

Observations: **jeudi 5 août 2021**  
**Terminé**

**Dépassement du seuil d'information et de recommandation**

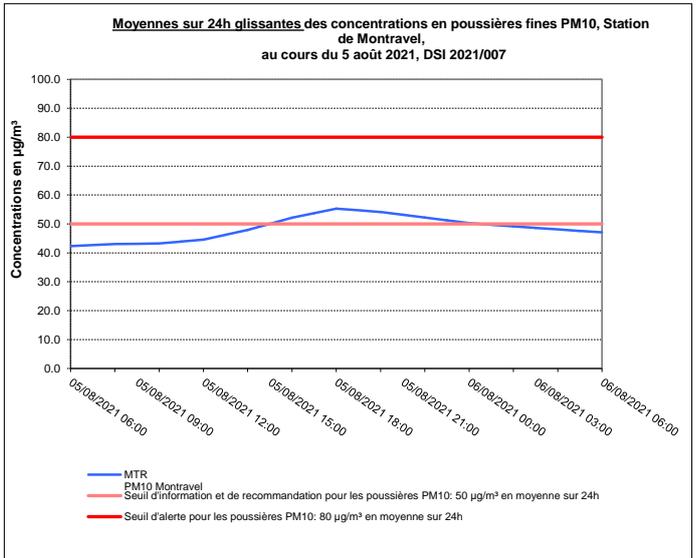
A partir de 19h le mercredi 4 août 2021, Scal'Air a enregistré une forte hausse des niveaux en poussières fines PM10 à Montravel.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le jeudi 5 août 2021, avec une valeur de 50.0 µg/m³ à 15h00, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

La valeur limite journalière de 50 µg/m³ a également été dépassée.

Les concentrations moyennes sur 24h sont repassées sous le seuil d'information et de recommandation le 6 août 2021 à partir de 01h00.

<b>Zones concernées</b>	Montravel, quartier situé à l'Est du site de Doniambo.
<b>Polluant</b>	Poussières fines en suspension PM10
<b>Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	50.0 µg/m³ en moyenne sur 24h le 05/08/2021 à 15h00
<b>Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	49.7 µg/m³ en moyenne sur 24h le 06/08/2021 à 01h00
<b>Durée du dépassement</b>	10h
<b>Moyenne maximale sur 24h glissantes</b>	55.3 µg/m³ en moyenne sur 24h le 05/08/21 à 18h00
<b>Moyennes journalières</b>	50.3 µg/m³



**Conditions météorologiques et circonstances:**

Les poussières fines PM10 peuvent être d'origines variées : industrielle (Doniambo), trafic routier ou autres sources ponctuelles comme des phénomènes de combustion (feux domestiques) ou de travaux pouvant se produire à proximité.

D'après les données de Météo France : Les vents faibles de secteurs variables ont favorisé la stagnation des émissions industrielles autour du site de Doniambo dans la soirée du mercredi 4 août, puis ils se sont ensuite renforcés et orientés ouest à sud-ouest, jeudi 5 août dans la matinée, favorisant la dispersion des émissions industrielles vers le quartier de Montravel.

**Pour information,** depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

**Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:**

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

**Les PM10 en bref:**

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure